

Projet de loi bioéthique : Quatre vendredis de jeûne et de prière pour le respect de la personne humaine

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 13 janvier 2021

Le projet de loi relatif à la bioéthique sera débattu en seconde lecture au sénat au début de cette année 2021. Le groupe de bioéthique de la Conférence des Évêques de France, sous la responsabilité de Mgr **Pierre d'Ornellas**, alerte depuis plusieurs années sur les évolutions qu'apportent régulièrement le législateur aux lois de bioéthique qui se sont succédées. Aussi, le groupe de bioéthique de la CEF propose qu'à l'occasion de ce débat au sénat, quatre vendredis de jeûne et de prière soient proposés aux catholiques de notre pays.

Le projet de texte actuellement en débat transgresse bien des principes anthropologiques fondamentaux de la dignité humaine et de son respect inconditionnel. En août dernier, Mgr d'Ornellas avait écrit après le vote de ce projet de loi, en seconde lecture, à l'Assemblée Nationale :

« Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? Notre planète si malmenée nous impose d'urgence un virage écologique. L'usage excessif des techniques sur l'être humain ne nous obligera-t-il pas de prendre un virage, celui de l'écologie humaine ? « Tout est lié » dans le respect du vivant, qu'il appartienne à la nature ou qu'il soit humain. Ne ratons pas le sens de l'histoire ! »

[Groupe Bioéthique CEF Proposition Jeûne Et Prière](#)

[Publish at Calameo](#)